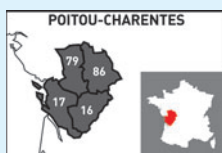


posteo

∞ Association des Maires Ruraux de France

HORS-SÉRIE
OCTOBRE
2011



LA QUALITÉ DE SERVICE PARTOUT ET POUR TOUS

La Poste de Charente et Vienne renforce son accompagnement auprès des maires dans la gestion de leurs Agences Postales Communales (APC).



36 gérants d'Agences Postales Communales et maires ont participé à la réunion annuelle de la Vienne.

Satisfaits à plus de 90 %* de leur APC, les maires de Charente et de la Vienne attendent cependant un soutien de La Poste. Dès la mise en place de l'agence, cette dernière propose donc une formation sur site suivie d'un à deux jours de découverte d'un bureau de poste. Des réunions trimestrielles sont ensuite organisées par secteur.

Soutenir la continuité de service

La Poste a également innové en aidant les Associations des Maires et les centres de Gestion des deux départements à organiser les remplacements. Dans la Vienne, une session de formation à la gestion d'une APC est venue compléter depuis trois ans la formation de base des secrétaires de mairie. La Charente a emboîté le pas en juin après avoir déjà, en 2009, recensé les gérants d'APC volontaires pour effectuer des remplacements. Une réunion annuelle par département vient maintenant enrichir ces

actions de fond. En mai dernier, 165 gérants ont été au total invités. Mmes Moreau et Chérencé, gérantes à Marigny-Brizay (86), ont apprécié avoir « une meilleure connaissance générale de La Poste. Maintenant nous sommes aptes à expliquer les contraintes techniques aux clients. C'est aussi l'occasion de créer un réseau de partage d'expériences ». Jean-Marc Brouillet, maire de Chazelles (16), a une APC depuis 2009. Il a participé en partie à un après-midi de formation : « Je trouve que cette rencontre est une bonne chose pour les gérants, mais également pour les maires. Cela nous permet de suivre les nombreuses évolutions des activités en agence. C'est un bon accompagnement de la part de La Poste. »

* Étude TNS Sofres pour l'Observatoire de la Présence postale (mai 2010), complétée par une enquête locale.

Votre contact : benedicte.perot@laposte.fr,
michel.condet@laposte.fr

∞ édito



Jean-Paul Bailly,
Président-directeur général du Groupe La Poste

DEVENIR LA RÉFÉRENCE DE LA MODERNITÉ PUBLIQUE

La Poste évolue en permanence. Grâce à son projet « Ambition 2015 » elle entend tenir sa place de groupe européen, multimétier, leader des échanges postaux et des services financiers et bancaires de proximité. Mais l'atteinte de ces objectifs doit s'appuyer sur les valeurs communes qui cimentent notre Groupe : la considération de la personne et l'équité marquent l'esprit de service de La Poste. Une meilleure satisfaction de ses clients est le moteur de son esprit d'innovation. La Poste fait un double choix : devenir la référence de la modernité publique et afficher une performance économique satisfaisante. La parfaite exécution de nos quatre missions de service public, réaffirmées par la loi du 9 février 2010, est la fierté des Postiers et l'avenir de La Poste. La Poste entend ainsi démontrer que respect des missions de service public et performance économique se renforcent l'un et l'autre.





LA POSTE PARTENAIRE DE L'ADRESSAGE POUR UN MEILLEUR ACCÈS AUX POPULATIONS

Chevaigné | Le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine (SDIS 35) et La Poste ont signé une charte d'Engagement et de Partenariat sur l'adressage. Déjà signataire, la commune de Chevaigné a été récompensée.

En signant une charte d'engagement et de partenariat sur l'adressage, La Poste et le SDIS 35 entendent œuvrer de concert pour sensibiliser et inciter municipalités et acteurs locaux à travailler sur le thème du raccordement postal. Ce travail conjoint a pour objectif d'améliorer l'accessibilité des habitants des communes du département. Un bon raccordement postal est un élément indispensable de sécurité et d'amélioration du service public. Il facilite l'accès des soins et des premiers secours, les déplacements à l'intérieur des communes grâce à la technologie GPS, les livraisons des entreprises, le développement des services à la personne et l'accès des facteurs, notamment des remplaçants, au domicile de leurs clients. C'est dans cet esprit que La Poste propose aux communes qui le souhaitent, un soutien et une assistance technique gratuite (état des lieux du

raccordement postal, conseils techniques auprès des élus et fourniture gratuite aux habitants de cartes d'adresse permettant d'informer leurs correspondants de leur adresse exacte), afin de les accompagner dans la dénomination et la numérotation de ses voies anonymes. Après quelques mois, La Poste leur remettra officiellement un label « Adresse » de Bronze, d'Argent, d'Or ou de Platine. Ce label vient récompenser les résultats obtenus par la commune en matière de dénomination et de numérotation des voies et/ou lieux-dits.

Premier label de platine pour Chevaigné

Le premier label « Adresse » de Platine a été attribué à la commune de Chevaigné pour son action en faveur de l'accessibilité à ses habitants. Il a symboliquement été remis par Jacques Meslin, directeur du Courrier Haute Bretagne à Gilles Nicolas, maire de Chevaigné, à l'occasion de la signature de la charte d'Engagement et de Partenariat sur l'adressage entre La Poste et le Service Départemental d'Incendie et de Secours d'Ille-et-Vilaine. Située au Nord de Rennes, Chevaigné, 1865 habitants, s'est engagée à donner une adresse à chacun de ses administrés. « Cela faisait plusieurs années que j'avais constaté des anomalies,

déclare Gilles Nicolas, je l'avais d'ailleurs signalé à La Poste. » Pour les habitants du bourg, rien de plus aisé que de décliner une adresse précise et complète « mais dès qu'on arrivait en campagne, les habitations situées dans les villages et hameaux ne disposaient pas de numérotation ». Ce travail de la commune est aujourd'hui récompensé.

Votre contact : fabien.rhami@laposte.fr

« Un bon raccordement postal est un élément indispensable de sécurité et d'amélioration du service public. »

97 611 foyers d'Ille-et-Vilaine, soit
26,9 % sont considérés comme
ne bénéficiant pas d'une adresse complète
20 communes ont signé la charte



Chevaigné reçoit le premier label "Adresse" de Platine le 10 décembre 2010, à l'occasion de la signature de la charte entre le SDIS 35 et La Poste.

∞ en pratique

LES ENGAGEMENTS DES COMMUNES

- Dénommer leurs rues et toutes voies publiques
- Numéroté sous forme classique ou métrique tous les accès aux habitations
- Apposer les panneaux de rue et plaques numérotées
- Matérialiser les noms de tous les lotissements ouverts à la circulation publique
- Associer La Poste aux projets d'urbanisme, de construction et de rénovation
- Informer La Poste, qui transférera au SDIS, d'un projet de lotissement...
- Informer les habitants de leur nouvelle adresse et de la bonne implantation de la boîte aux lettres (certificat d'adresse)
- Transmettre au SDIS une copie de leur plan avec les nouvelles adresses

en bref

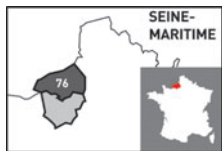
IDTIMBRE : L'IMAGE DE VOTRE COMMUNE SUR UN TIMBRE

La personnalisation d'un objet aussi usuel qu'un timbre démultiplie la puissance de communication du support. La force d'IDTimbre est que ce support peut s'adapter à tout type d'événement. Des planches de 30, 10 ou 4 timbres sont éditées. En début d'année, la municipalité de Vic-sur-Cère (15) a même commandé une version prestige d'un timbre à l'effigie de Maurice Delort, personnage local illustre. IDTimbre est accessible par le biais d'un conseiller commercial : 3634 ou sur Internet : <http://produitscourrierpro.laposte.fr/webentreprise>.

PREMIÈRE API À L'ÎLE D'AIX

Le 14 octobre, le président Jean-Paul Bailly signera à l'Île d'Aix (17) la convention sur la création d'une Agence Postale Intercommunale (API). Dans certains territoires, cette nouvelle forme de point de contact en partenariat avec les Communautés de communes garantit une meilleure accessibilité des populations aux mêmes services postaux et financiers que les APC. Au titre de la solidarité intercommunale, c'est la Communauté qui peut ainsi organiser librement l'aménagement de son territoire.





LE PORTAIL ASSO&CO AU SERVICE DES ASSOCIATIONS

Maromme | Pour mieux se concentrer sur son activité principale, l'association Handicaps et Loisirs a simplifié la gestion administrative de sa structure et de ses adhérents grâce à un service Internet de La Banque Postale.

Les municipalités hébergent des associations qui apportent services et loisirs aux citoyens. Les mairies les aident souvent avec des moyens logistiques et financiers. Acteur majeur et historique du secteur associatif avec un tiers des associations françaises clientes, La Banque Postale complète ces moyens en mettant à leur disposition un tout nouveau service Internet d'administration entièrement dédié aux acteurs du monde associatif. Un espace communautaire numérique d'informations, de gestion des adhérents, contributions financières (outils de collecte de dons et de cotisations) et de services pour mettre en relation associations et bénévoles. Handicaps et Loisirs, à Maromme (Seine-Maritime), utilise ce nouveau service. Patrick Morel est président de cette association dont « le but premier est de sortir les personnes handicapées d'un isolement certain, et de travailler pour en quelque sorte forcer les autres à accepter la différence ».

Postéo : Qu'apportez-vous à vos adhérents ?

Patrick Morel : Nous aidons les adhérents à sortir de chez eux et de leur isolement par le biais d'activités de loisirs, tous les lundis, tels que des travaux manuels, des jeux de société. Nous encourageons également l'intégration à la vie locale en étant présents aux manifestations municipales, tout en aidant les personnes valides, par notre présence, à accepter nos différences.



Grâce à Asso&Co, l'association "Handicap et Loisirs" a simplifié sa gestion administrative.

Postéo : Quels services d'Asso&Co utilisez-vous ?

P. M. : Le trésorier de l'association ainsi que la secrétaire ne peuvent pratiquement plus, pour des raisons de santé, gérer les affaires courantes, et je gère seul l'ensemble des activités administratives. Asso&Co et « Mon Espace Bureau » me permettent de simplement et facilement régler tout ces éléments. Le site crée un lien car il est accessible pour les adhérents et nous permet ainsi de réduire un peu plus l'isolement de certains d'entre nous.

C'est un outil formidable, dans lequel j'ai en outre toute confiance.

Postéo : Qu'attendez-vous d'Asso&Co ?

P. M. : Il faudrait qu'Asso&Co nous aide à nous faire connaître. Nous pourrions peut-être ainsi créer une fédération d'associations poursuivant le même objectif pour la reconnaissance des personnes handicapées.

Votre contact : www.assoandco.fr



REMETTRE LES SERVICES PUBLICS LÀ OÙ ILS NE SONT PLUS

Cenon | Bornes Internet multiservices, points informations médiation : les grands opérateurs de service public multiplient les points d'accueil communs dans les territoires qui en ont le plus besoin (zones rurales, zones urbaines sensibles).

Offrir un service à distance par le biais de la technologie, c'est ce que tentent plusieurs opérateurs de service public dont La Poste, la CAF, la CPAM, la SNCF, EDF ou Pôle Emploi. Ils travaillent ensemble pour proposer des guichets communs de services en zone rurale. « L'État veut garantir aux français vivant en secteur rural un meilleur accès aux services publics », explique Christophe Lotigie, sous-préfet de Blaye et chef du projet en Gironde, département pilote. En mai 2010, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIADT) a mis en chantier le protocole d'accord national entre l'État et les grands opérateurs de service public. C'est ce protocole qui fixe le cadre de référence de l'accord pour la Gironde. » Des bornes ont été installées dans des bureaux de poste, agences postales ou locaux municipaux. Des collectivités territoriales ont, de leur côté, présenté 20 à 25 projets qui ont fait l'objet d'une pré-étude de faisabilité par les opérateurs, avec le concours technique de l'Association des maires de Gironde. Un autre exemple de lien entre population et service public: le Point Information Médiation Multiservices

ou PIMMS. Un lieu d'accueil, d'information et de conseil pour l'utilisation des services publics.

Le PIMMS, lieu de médiation

Le premier PIMMS du Sud-Ouest, celui de Cenon (33), a ouvert le 11 octobre 2010. Né d'une initiative d'EDF et de la mairie de Cenon, il a été rejoint par La Poste, Kéolis et la SNCF. « Le PIMMS accueille les habitants gratuitement et sans rendez-vous, afin de les informer, les orienter et les aider dans leurs démarches quotidiennes : explication des courriers, formulaires, factures et services des entreprises partenaires », explique Christine Lamberti, présidente du PIMMS. Si une grande partie des interrogations des clients du PIMMS est liée à la gestion de leur vie quotidienne, le reste des demandes nécessite une véritable écoute. « Il ne s'agit pas de nous substituer aux habitants, poursuit Christine Lamberti, mais de venir en complément, de favoriser leur autonomie, pour leur permettre d'accéder plus facilement aux services publics. »

Votre contact : Christine Lamberti, présidente du PIMMS de Cenon, christine.lamberti@edf.fr



Le PIMMS de Cenon (33) a été inauguré en décembre 2010 par les opérateurs de service public et le maire de Cenon.

« LE BESOIN DE SERVICES EN MILIEU RURAL NE DIMINUE PAS »

Interview de **Vanik Berberian**, président de l'AMRF

Postéo : À l'heure du quarantième anniversaire de l'AMRF, pouvez-vous nous rappeler les fondamentaux du rôle et des engagements de l'association ?

Vanik Berberian : C'est d'abord un esprit militant qui fédère, depuis 1971, les maires des communes de moins de 3 500 habitants rassemblés au sein de l'Association des Maires Ruraux de France. L'association nationale a vocation à les informer et à les représenter autour des enjeux spécifiques liés à la ruralité. L'AMRF s'est imposée comme le représentant spécifique et incontournable du monde rural auprès des pouvoirs publics comme des grands opérateurs nationaux tel que La Poste.

Postéo : Quel est l'historique des relations entretenues par les élus avec La Poste en matière de présence territoriale ?

V. B. : Chacun conviendra qu'elles ont évolué. Il s'agit d'abord d'une relation de confiance et de compréhension réciproque des impératifs spécifiques à chacun, avec un objectif pourtant commun : servir nos concitoyens. La Poste, au travers de son maillage territorial et de son histoire, a toujours gardé un lien avec les territoires ruraux. Nos échanges sont donc anciens et parfois mouvementés. Mais je note que c'est toujours dans le but de maintenir le lien avec le service public de proximité. Pour permettre à La Poste d'assurer ses missions, nous serons toujours des avocats tenaces d'un abondement supérieur du financement du fonds de péréquation territoriale.

Postéo : Quelles ont été les évolutions majeures pour les communes rurales depuis les années 70 ?

V. B. : Elles sont de différentes natures. D'abord démographique. Après l'exode rural, voici le retour du rural comme espace attractif, dynamique et offrant un cadre de vie envié et apprécié. Ensuite institutionnelle, la décentralisation ayant ancré la commune dans un territoire autour d'un projet de développement. Dans un registre plus négatif, l'évolution qui mobilisera toujours les maires est la diminution du nombre de services de proximité, parce qu'ils font des territoires ruraux des espaces de vie. Ces services font par ailleurs l'objet d'une demande de la population qui tend de plus en plus vers le niveau de l'offre en milieu urbain. Enfin, le maire voit sa responsabilité croître de manière importante et doit faire face à un environnement de normes qui explose, sans pour autant avoir les moyens de les appliquer.



Postéo : Comment les communes rurales se sont-elles adaptées ? Les enjeux ont-ils changé depuis quarante ans ? Si oui de quelle manière ?

V. B. : En lien avec les missions qu'assume La Poste, je crois que l'enjeu fondamental est d'anticiper le recours à l'espace rural comme espace de développement de notre pays. Quand certains dissertent sur la tendance à l'urbanisation, les maires ruraux voient arriver de nouveaux habitants qui ont besoin de services. C'est ce travail qu'ils assument depuis des décennies et qui s'intensifiera autour du logement, de la gestion de l'espace, de la présence de services, de l'accès au numérique, de la possibilité d'être reliés au monde depuis leur village. Mais l'adaptation majeure qui s'impose à tous aujourd'hui est liée au contexte économique, qui implique une approche nouvelle de notre organisation de services qui peut tendre, lorsque cela est possible, vers la mutualisation.

Postéo : Comment la Poste a-t-elle contribué à accompagner le changement dans les communes rurales ?

V. B. : S'il y a un terme qu'il faut retenir, c'est l'« attachement » des habitants, et donc des maires, aux services de La Poste, comme en témoigne la pétition en faveur de la présence postale lancée en 2005 lors du débat sur l'évolution du statut de La Poste. La présence ou la disparition d'un bureau de poste est un signe très fort dans la vie communale. Il est donc essentiel que La Poste joue son rôle d'aménageur du territoire en concertation avec les élus. Nos échanges fréquents et la sollicitation

des maires au sein des Commissions départementales de présence postale territoriale participent de cet état d'esprit que je souhaite voir s'amplifier. Les maires ne demandent pas le maintien des bureaux de poste pour le plaisir, mais bien parce qu'il y a un projet, une vie locale et un avenir à assurer pour ces territoires.

Postéo : Comment voyez-vous le rôle de La Poste dans l'avenir, notamment par rapport aux grandes lignes de la réforme territoriale ?

V. B. : Je ne vois pas de rapport direct. Mais je fais le pari que, dans quelques années, se posera la question de la réouverture de certains bureaux. Je ne doute pas que La Poste saura alors se positionner, peut-être dans un champ concurrentiel plus fort, pour assurer le service que les territoires ruraux ont eu la constance de défendre. Le fait d'agrandir les intercommunalités comme le propose la loi ne fait disparaître ni les territoires, ni les communes, ni les habitants qui les composent. Le besoin de services ne diminue pas, mais ceux-ci s'organisent autrement, avec les élus et dans un souci de proximité et de maintien de la qualité. Nous sommes en ce sens plus que jamais attachés à l'application de la Charte des services publics en milieu rural.

Pour plus d'informations : www.amrf.fr

Selon l'Insee, l'espace rural représente **78,2 %** du territoire.

Le Postéo hors-série Association des Maires Ruraux de France est édité par la Direction de la Communication Groupe, 44 boulevard de Vaugirard, CP V602, 75757 Paris Cedex 15.
Directeur de la publication : Vincent Relave.
Directrice de la rédaction : Marie-Jo Duchesne.
Rédactrice en chef : Auriane Roussel.
Rédactrice en chef adjointe : Nathalie Rousseau. **Conception-réalisation :**
 PUBLICORP 01 55 76 11 11 • 10744.
Contribution : André Cassou. **Crédits photo :**
 DR, AMRF page 4.
 Imprimé par eclipro sur papier PEFC - Edipro
 Solidaire. ISSN : 1774 - 5690. **Dépôt légal :**
 octobre 2011.

en
bref

LA VIENNE TERRE DE PROJETS

Terre d'humanisme et de solidarité, la Vienne est très attachée aux valeurs du monde rural. Le Conseil général veille à l'équilibre entre villes et campagnes et à leur avenir.

Située sur l'arc atlantique, la Vienne va devenir le 1^{er} département touristique rural. Un positionnement initié dès les années 80 par le Président Monory avec la création du Futuroscope, zone de loisirs, de formation et de recherche. L'ouverture en 2015 du 6^e Center Parcs est un nouveau témoignage de ce dynamisme.

